

WALLONIE PICARDE

Élections : aux urnes, étrangers !

Les étrangers peuvent voter aux communales, mais peu le savent

Dans certaines villes, les étrangers ayant le droit de voter aux communales représentent des milliers de voix. Mais peu le donnent, par ignorance, ou effrayés par le système politique belge. Des ateliers sont organisés pour les y initier.

Les élections communales approchent, et de nombreux Belges hésitent encore à qui dédicacer leur bulletin de vote. Mais pour les étrangers qui résident sur notre territoire, c'est la décision même de voter, ou non, qui se trouve dans la balance.

Les étrangers venus d'un état membre de l'UE peuvent voter aux élections communales depuis 2000. Ce droit a été étendu en

« La politique communale nous touche chaque jour au plus près »

Hélène Blondeau

2004 aux non Européens qui résident légalement en Belgique depuis 5 ans. Mais à l'inverse des citoyens belges, leur inscription auprès de la commune n'est pas automatique, et leur participation n'est pas obligatoire. Beaucoup ignorent même qu'ils possèdent ce droit.

Notre région abrite plus 29.000 personnes étrangères, mais moins d'un quart d'entre elles a fait usage de ce droit fondamental lors du scrutin de 2012, alors que dans certaines communes frontalières, ces ressortissants d'autres pays représentent une proportion non négligeable de la population. Afin de conscientiser les gens sur



L'atelier mise sur l'interactivité entre les participants. © Mat.B.

l'importance que peut prendre leur vote, le Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) et le Centre d'Information et d'Éducation populaire (CIEP) organisent des séances d'animations interactives.

La dernière s'est tenue à Ath, dans une des salles du château Burbant.

Sept personnes, origines du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, s'y sont rendues afin de s'initier au système électoral belge.

« La Belgique est une belle petite lasagne en termes de prise de décision, c'est difficile de s'y retrouver », résume Zoé Masquelier, du CIEP. « On reprend vraiment les fondamentaux : pour quoi on vote, quels sont les pouvoirs d'une commune, que font le bourgmestre et ses échevins... À la fin, ils auront

toutes les cartes en main, on peut même leur donner le formulaire à remplir ».

Les participants se voient remettre des cartes représentant les différentes compétences d'une commune, qu'ils apprennent à identifier tout en discutant entre eux et avec les animateurs de l'impact que ces domaines ont sur leur vie quotidienne.

« La politique communale, c'est celle qui nous touche chaque jour au plus près », insiste Hélène Blondeau, du CIMB. « D'où l'intérêt d'acquiescer le droit de voter, afin de pouvoir faire valoir sa voix, dans un sens ou dans l'autre. Qu'on soit en accord ou pas avec la gestion de sa commune, si on ne s'occupe pas de politique, la politique s'occupe de nous ».

La séance se poursuit, soutenue de courtes vidéos didactiques sur

des concepts un peu abstraits et très eurocentrés tels que la gauche et la droite en politique. Les animatrices n'oublient pas de résumer la longue lutte que fut l'acquisition du suffrage universel en Belgique, en particuliers pour les femmes.

Un rappel utile, tant administrativement qu'historiquement, qui apprendrait sans doute des choses à de nombreux Belges.

Dans l'audience, certains tenaient à voter et voulaient être certains de bien s'y prendre. D'autres, qui se tâtaient encore, semblent bien plus convaincus de l'utilité d'apporter leur voix au scrutin. Ils réalisent l'impact que peut avoir ce geste. Car dans une commune aussi disputée qu'Ath chaque bulletin comptera en octobre prochain. ●

MAT.B.

NOTRE EXPERT

« Tout dépend de la culture politique d'origine »



PIERRE VERCAUTEREN

Expert Politique

➤ Pensez-vous que le nombre d'étrangers qui votent va augmenter aux prochaines communales ?

C'est très difficile à dire ! Il n'existe pas de données nationales, juste des enquêtes plus locales. Et d'une commune à l'autre, la participation, ainsi que le nombre de personnes concernées, peut varier du simple au double : si les frontières sont particulièrement concernées, 50 km plus loin, ce n'est déjà plus la même situation.

La participation des étrangers au scrutin communal dépend de deux paramètres : d'abord de leur connaissance du système politique belge, il faut qu'ils aient pris la peine de se renseigner. Ensuite, il faut prendre en compte la culture politique de leur pays d'origine : si quelqu'un vient d'un pays avec un système électoral majoritaire à deux tours, il risque d'être très surpris par un scrutin proportionnel belge.

➤ Le vote obligatoire semble en refroidir certains.

Oui, c'est un enjeu de société qui revient régulièrement aussi pour les citoyens belges. C'est tout à fait compréhensible que ça puisse les dérouter, car là aussi tout dépend du système de leur pays d'origine. Il faut d'ailleurs insister qu'une amende bien plus importante est prévue si on est mobilisé dans un bureau de vote et qu'on ne s'y présente pas.

➤ Des gens découvrent cela en obtenant la nationalité belge.

Oui, c'est une catégorie appelée à apparaître. Or, il faut du temps pour comprendre la vie politique communale. À condition bien sûr de s'y intéresser. ●

Politologue à l'UCL Mons

Manque d'info

Le système belge, un vrai casse-tête

Le vote des étrangers qui résident en Belgique est un véritable enjeu de représentativité démocratique, mais il se heurte souvent à la complexité du système politique belge.

Son caractère obligatoire en particulier suscite les craintes des participants, qui ne sont pas toujours informés correctement par les communes. À Ath, une note explicative a été envoyée à tous les résidents étrangers qui remplissaient les conditions de vote cette année. Mais certaines personnes qui n'avaient pas encore vécu cinq ans en Belgique assurent aussi l'avoir reçue. Une bonne initiative donc, mais qui a suscité quelques confusions.

« Notre système reste très particulier », admet Zoé Masquelier. « Certains viennent nous voir après avoir obtenu la nationalité belge, et sont donc soumis au vote obligatoire. Ils veulent souvent faire ça bien, pour que leur voix compte. Et je suis persuadé que notre cours serait instructif pour de nombreux Belges ».

Rappelons-le encore une fois : pour ceux qui voudraient s'inscrire, attention à la date butoir du 31 juillet pour rendre le formulaire !

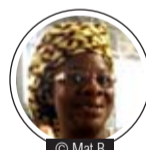
Chaque voix compte, qu'on soit satisfait ou non dans sa commune. ●



Le système belge suscite des interrogations. © Mat.B.

Les participants

« C'est important pour s'intégrer ici »



Mama
République démocratie du Congo



Nancy
République démocratie du Congo



Wahbi
Maroc

« Cette année, ça sera sans doute la première fois que je voterai en Belgique, j'ai le projet de m'inscrire. J'étais curieuse de découvrir comment est choisi le bourgmestre par rapport aux autres candidats sur la liste. Je me sens particulièrement concernée par tout ce qui touche au bien-être des enfants. Ça passe donc par l'enseignement, mais aussi l'environnement général dans la commune. Tout le cadre de vie, en fait. Si on m'appelle ainsi, c'est d'ailleurs parce que je suis un peu la maman de tout le monde ! » ●

« Je vote déjà, j'ai l'habitude, j'ai la nationalité belge, mais une amie m'a proposé de l'accompagner. Moi, j'aimerais mettre de l'ordre au stade des Géants, le terrain de foot d'Ath. Comme il n'est plus entretenu durant l'hiver, il n'y a plus d'herbe ! Ils jouent sur de la terre battue. C'est vraiment dommage pour nos enfants qui s'y entraînent, alors que dans d'autres clubs, ils placent de l'herbe synthétique quand c'est nécessaire. C'est vraiment démoralisant pour eux, et ils risquent de se blesser ». ●

« C'est la première fois que je vais voter en Belgique. Je viens d'acquiescer la nationalité, donc maintenant c'est obligatoire ! Mais c'est bien ainsi, je trouve ça important pour s'intégrer dans une société. Il y a tant de sujets importants, comme les logements sociaux et l'accès à l'emploi. Je trouve qu'Ath manque d'infrastructures sportives. Toutes les communes bruxelloises ont installé des appareils de musculation douce dans leurs parcs, pourquoi pas ici ? Tout le monde en profiterait ». ●

Les chiffres

Des milliers d'électeurs potentiels en Wapi

29.046

Le nombre de personnes étrangères qui remplissaient les conditions pour voter aux communales en 2012 en Hainaut occidental

6.693

Le nombre d'entre elles qui ont glissé leur bulletin dans l'urne. Soit 23 %.

4.000

Le nombre de Tournaisiens d'origine étrangère qui ne votent pas. Soit un habitant sur douze dans la cité scaldienne.

7.500

Le nombre de résidents étrangers qui ne votent pas à Mouscron. Soit un huitième de la population.

5

Le nombre d'années durant lesquelles il faut qu'un étranger

non européen ait vécu en Belgique, légalement et sans interruption, afin de pouvoir voter au communales s'il le demande. Pour les citoyens de l'Union européenne, il n'y a pas de délai.

31/07

La date limite pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. Attention, cette inscription rend le vote obligatoire ! ●